

## 10 Faits divers &amp; Justice

Lutte contre les stupéfiants/A Ozangué (Libreville).....

## 385 kg de chanvre indien saisis dans un entrepôt!

AEE

Ntoum/Gabon

LES professionnels sont catégoriques. C'est la plus grosse saisie de drogue jamais effectuée au Gabon, que les agents de l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de l'Estuaire basée à Ntoum viennent de réaliser. 385 kilogrammes de chanvre indien ont, en effet, été saisis dans un entrepôt, mardi dernier, au quartier Ozangué, dans le cinquième arrondissement de Libreville. La marchandise appartiendrait à Philomène Engourou, une Équato-guinéenne récidiviste, sortie de prison il y a tout juste 3 mois, pour les mêmes faits de trafic de stupéfiants.

Après expertise, des agents de police ont évalué ce stock de chanvre indien à près de 30 millions de francs. Les limiers ont dû user de



Photo : AEE

Une partie des sacs de chanvre indien trouvés dans l'entrepôt.

beaucoup de tact pour parvenir à interpellier la suspecte, rapporte un Officier de police judiciaire (OPJ). Cette source explique: « nous sommes sur les traces de cette dame. A cause de plusieurs subterfuges employés par cette dernière, il était difficile pour nous de la localiser à Libreville.» Cette traque aurait duré plusieurs mois.

Habitant le quartier Lalala, c'est à Ozangué que la mise en cause aurait ouvert un

entrepôt où, apprend-t-on des OPJ, elle stockait la drogue en provenance de la Guinée Equatoriale, avant de la dispatcher, plus tard, à travers ses réseaux bien huilés dans la capitale gabonaise.

**DIRECTION LE PARQUET**• Après de nombreux jours de recherches pour localiser l'entrepôt, c'est finalement mardi dernier, en début de soirée, que les policiers sont parvenus à leurs fins. Dans cette ca-



Photo : AEE

Philomène Engourou, la récidiviste, sera présentée au parquet ce vendredi.

verne d'Ali Baba, ils ont trouvé 385 kilogrammes de chanvre indien avec, en prime, la propriétaire présumée elle-même, Philomène Engourou, qui a donc été prise en flagrant délit. Malgré sa tentative de corruption à l'égard des forces de sécurité, la suspecte sera interpellée, puis conduite au poste de police pour en savoir plus sur la provenance de cette importante quantité de drogue.

Philomène Engourou, tout en affirmant que le chanvre indien saisi provient de son pays natal, a livré aux agents, avec force détails, les petits secrets de son itinéraire « Après mon ravitaillement dans un village de la Guinée équatoriale, je loue un véhicule et propose beaucoup d'argent au conducteur qui m'amène jusqu'à Libreville. Nous roulons souvent tard dans la nuit et empruntons régulièrement des voies de dévia-

tion pour échapper aux contrôles des forces de sécurité. Quand cela s'avère nécessaire, je m'entends avec certains agents pour qu'ils me laissent passer», relate-t-elle.

Si elle dit ne pas agir seule dans cette affaire de gros sous, c'est cependant seule qu'elle devra se présenter devant le parquet de Libreville vendredi prochain. Du moins à ce stade.

...et à Bitam

## Deux frères, quinze ballots de chanvre indien

SCOM

Libreville/Gabon

DEUX frères consanguins, Hubert Owono, 37 ans, sans emploi, et Thomas Bikoué-Owono, 28 ans, technicien en bâtiment, ont été interpellés, le mercredi 25 octobre dernier, par les agents de la brigade-centre de gendarmerie de Bitam pour détention, consommation et commercialisation de chanvre indien.

Dans un premier temps, les gendarmes sont sur les traces de Hubert Owono, objet d'une plainte pour recel d'armes à feu. Les investigations menées par les limiers les conduisent au quartier Mengomo 1, où réside le mis en cause. Sauf

que, se sentant manifestement traqué, Hubert Owono décide de désertir son domicile. Il se réfugie chez son cadet Thomas Bikoué-Owono, dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 octobre 2017.

Mais la fratrie est tirée de son sommeil, au petit matin, par les Officiers de police judiciaire (OPJ) effectuant une descente musclée visant à neutraliser le receleur présumé d'armes à feu.

Hubert Owono réussit à les semer en sortant par la fenêtre. Mais son frère Thomas Bikoué-Owono qui, lui, est appréhendé. Lors de la perquisition qu'ils entreprennent dans la chambre de ce dernier, alors qu'ils sont à la recherche d'une



Photo : D.R

Hubert Owono tenant les 15 ballots de chanvre.

arme à feu, c'est plutôt du chanvre indien que les limiers découvrent dissimulé dans le plafond. Par la suite, le fugitif, déjà condamné par le passé à deux mois de prison pour coups et blessures volontaires, sera à son tour mis aux arrêts.

Répondant aux questions des agents enquêteurs, Hubert Owono déclarera être le propriétaire de la drogue trouvée chez son frangin. Multipliant les facéties pour tenter de disculper Thomas Bikoué, il avouera également être allé cacher seul la drogue chez son petit frère, à son insu.

« La suite de l'enquête révélera des indices présumant de ce que les deux frères ont commis le délit de déten-

tion, usage et vente de chanvre indien, prévu et réprimé par l'article 208 du Code pénal. Mais aussi que l'aîné de la fratrie importe ce stupéfiant à partir de Meyo-Kyé, à la frontière d'avec le Cameroun », indique-t-on du côté de la direction des investigations de la brigade-centre de gendarmerie de Bitam.

L'enquête préliminaire bouclée, les deux suspects ont été déférés, deux jours après les faits, devant le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, qui les a placés sous mandat de dépôt à la prison centrale, pour détention et vente de chanvre indien. En attendant leur jugement.

## Il consommait de la drogue pour travailler dur

SCOM

Libreville/Gabon

TRAVAILLER naturellement pour Edouard Mve Essono, sans recourir à la consommation des stupéfiants, notamment le chanvre indien et le Tramadol, pour décupler ses forces est impossible. Il a été interpellé, le 24 octobre dernier, par la brigade-centre de gendarmerie de Bitam, pour détention et usage de stupéfiants. Trois jours après, ces derniers le présentent devant le parquet d'Oyem qui l'a aussitôt placé en détention préventive à la prison de la loca-

lité.

Le jour des faits, il est environ 17 heures. Edouard Mve Essono en rentrant chez lui, au guidon de sa moto, au terme d'une journée de dure labeur accompagné de deux de ses collègues, percute, pour des raisons inconnues, une voiture de La Poste, en stationnement aux abords du carrefour de la Démocratie. Comble de malchance, la scène se déroule en présence des gendarmes de l'escadron de la brigade mobile d'Oyem. Ces derniers interpellent aussitôt le motocycliste et ses deux passagers, et les conduisent dans les locaux de la brigade-centre de



Photo : D.R

Edouard Mve-Essono en détention préventive à la prison d'Oyem.

gendarmerie de Bitam. Au moment de la fouille des trois passagers, les agents découvrent dans les poches de Mve Essono un joint de chanvre indien et deux comprimés de Tramadol. A sa décharge, le présumé dealer fait savoir qu'il consommerait ces stupéfiants pour bien exécuter les travaux de rabattage à la société agro-industrielle Olam. Prié de révéler les noms de ses fournisseurs, le mis en cause déclare qu'il se ravitaillerait en chanvre indien chez un certain Yanki Waze, et auprès de Yanki s'agissant des comprimés de Tramadol. « Le mis en cause s'est toutefois gardé

de donner d'autres renseignements à même de permettre l'arrestation de ses fournisseurs présumés », indique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche de l'enquête.

Vendredi 27 octobre dernier, Edouard Mve Essono a été présenté devant le parquet d'Oyem pour être auditionné par un juge d'instruction. Les faits ayant été jugés graves par le magistrat, le suspect a été placé en détention préventive à la prison centrale du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, pour détention et usage de stupéfiant. En attendant son procès